

Décision n°2025-52M-tarifs

Décision modificative portant approbation de tarifs du colloque « Ecole d'été 2026 - Méthodes et Enjeux en Sciences de la Santé Publique » _ISSPAM_

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Vu la décision n°2025-52/Tarifs portant sur l'approbation des tarifs du colloque « Ecole d'été 2026 - Méthodes et Enjeux en Sciences de la Santé Publique » _ISSPAM_ en date du 27 novembre 2025,

Considérant que l'Institut des Sciences de la Santé Publique d'Aix-Marseille (ISSPAM) a omis, dans sa demande initiale, de spécifier le prix unique des inscriptions au symposium d'ouverture,

Considérant que l'Institut des Sciences de la Santé Publique d'Aix-Marseille (ISSPAM) a souhaité modifier l'intitulé d'un module pour l'édition 2026 du colloque susvisé,

Considérant que dans un souci de cohérence il convient de corriger les erreurs originelles,

Considérant enfin qu'une erreur matérielle s'étant glissée dans la décision de tarif initiale

Considérant en conséquence qu'il convient de procéder aux corrections nécessaires et de procéder à la modification de la décision initiale susvisée,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Est modifiée la date du colloque comme suit :

Ce colloque aura lieu du **8** au 19 juin 2026 à la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d'Aix-Marseille Université, à Marseille.

Sont ajoutées la ligne sur les inscriptions au symposium d'ouverture et le tarif y afférent ainsi que la modification de l'intitulé d'un module indiqués à l'article 1^{er} de la décision initiale comme suit :

Inscriptions au symposium d'ouverture :

- Inscription individuelle : 63,64€ HT (70€ TTC)
- Inscription individuelle étudiant : 18,18€ HT (20€ TTC)

- Inscription institutionnelle : 190,91€ HT (210€ TTC)

Gratuité de l'inscription au symposium d'ouverture :

- L'inscription a un module donne accès gratuitement au symposium d'ouverture.
- L'inscription est gratuite pour les membres de l'ISSPAM.
- L'inscription est gratuite pour les étudiants en parcours de Masters affiliés à l'ISSPAM.

Inscriptions au symposium d'ouverture :

- **Inscription individuelle : 72,73€ HT (80€ TTC)**

Inscriptions aux modules suivants :

(Sur une base de 90,91€ HT (100€ TTC) les 6h de module pour une inscription individuelle et 272,72€ HT (300€ TTC) les 6h pour une inscription institutionnelle).

17. Raconter les parcours : analyser les soins et les vies à partir des récits d'expérience (**BIOGRAPH**)
– module de 6h
- Inscription individuelle : 90,91 € HT (100 € TTC)
 - Inscription institutionnelle : 272,73 € HT (300 € TTC)

Article 2 :

Les autres dispositions de la décision n° DAJI/2025-52-Tarifs restent inchangées.

Article 3 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 16 janvier 2026

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **28 JAN. 2026**

Transmise au Recteur de la région académique le : **28 JAN. 2026**